Présentation de « Mon espace famille » Inscription périscolaire



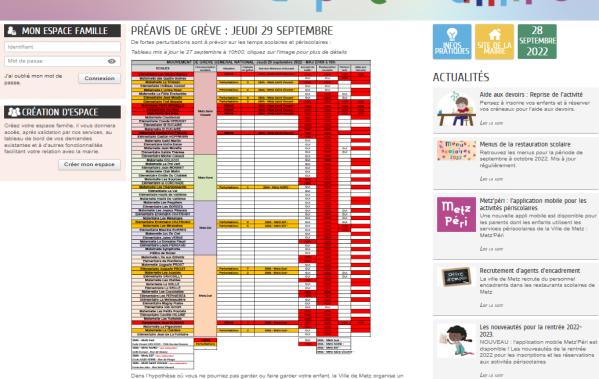
Metz.fr/monespacefamille



VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >



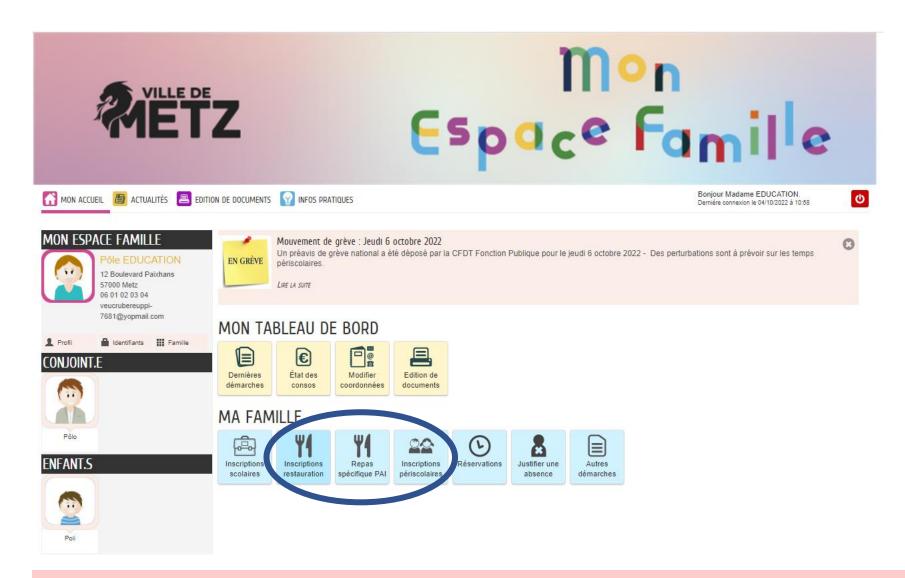
Se connecter



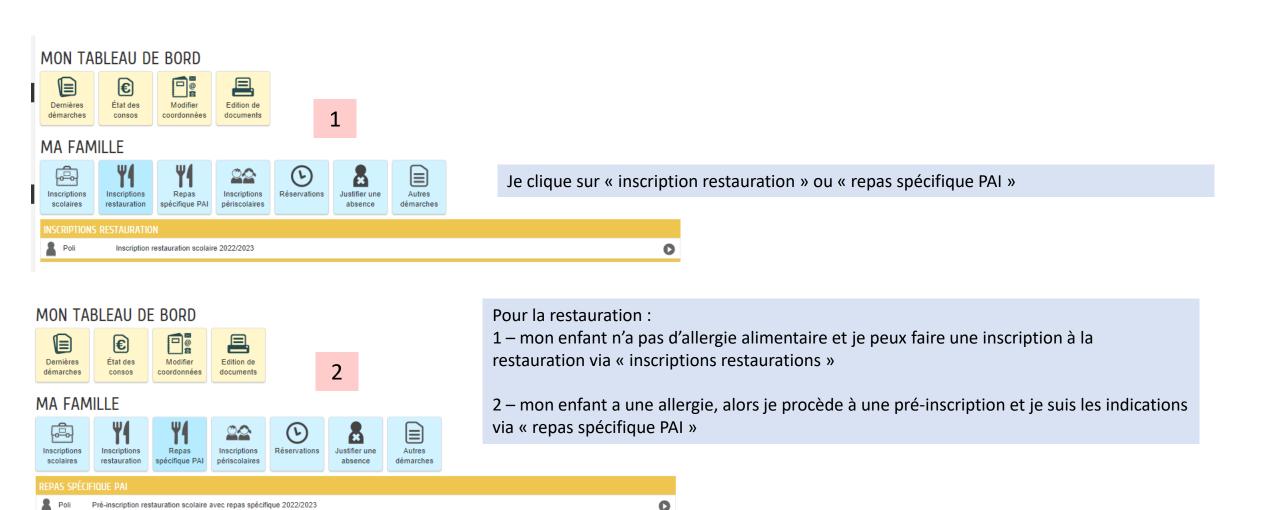
- Circonscription de Metz-St Vincent - SANS RESTAURATION : Ecole des Isles - Rue Saint Vincent

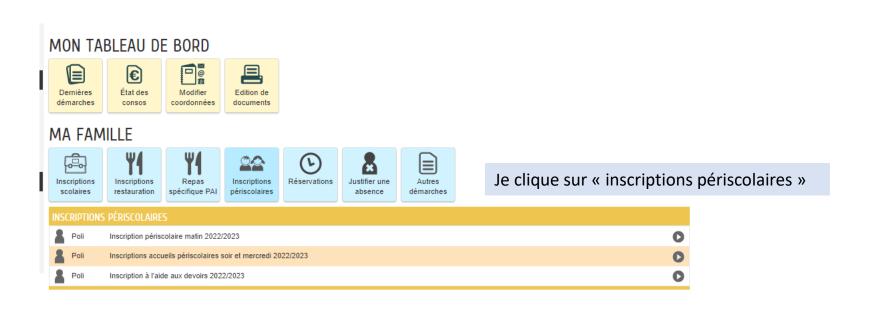
- Circonscription de Metz-Sud : Ecole Vincent Van Gogh - 71bis rue des Roseaux

service mimimun d'accueil dans quatre écoles de la Ville



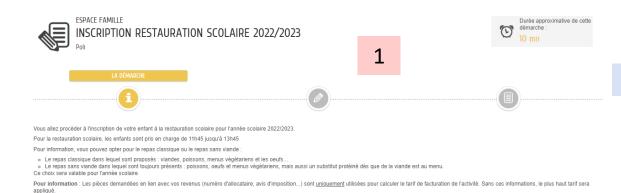
Une fois les inscriptions scolaires validées vous pouvez procéder aux inscriptions pour les activités périscolaires.





Je peux inscrire mon enfant :

- Au périscolaire du matin,
- Au périscolaire du soir et du mercredi
- A l'aide aux devoirs (uniquement pour les élémentaires)

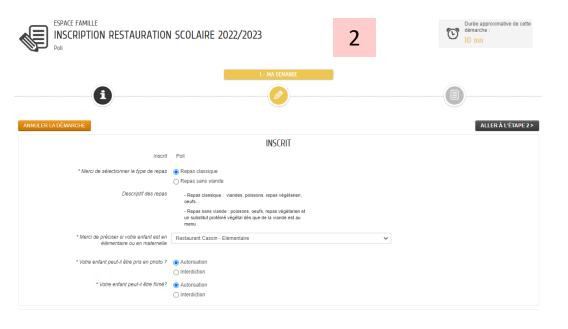


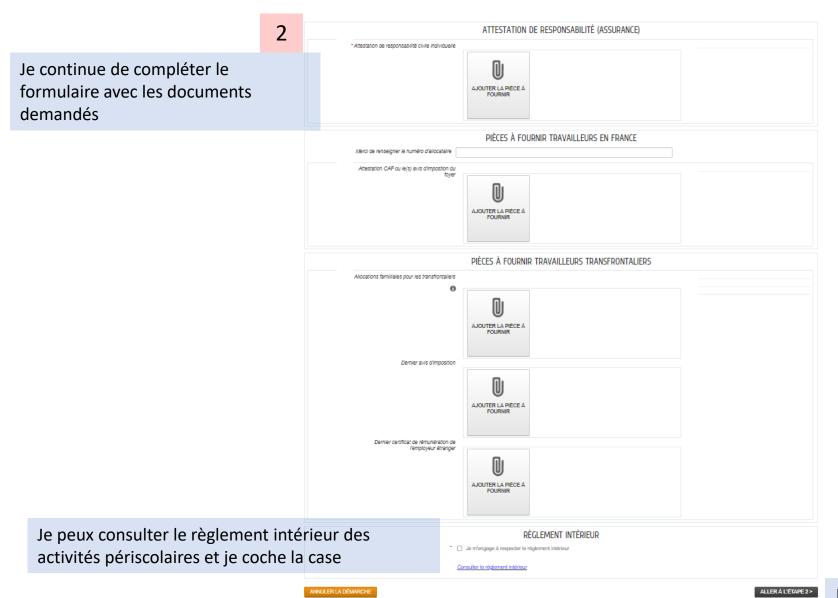
Je prépare les documents demandés Pièce obligatoire : Attestation de responsabilité civile individuelle

Je complète le formulaire

COMMENCER >

Récapitulatif et explication de l'activité

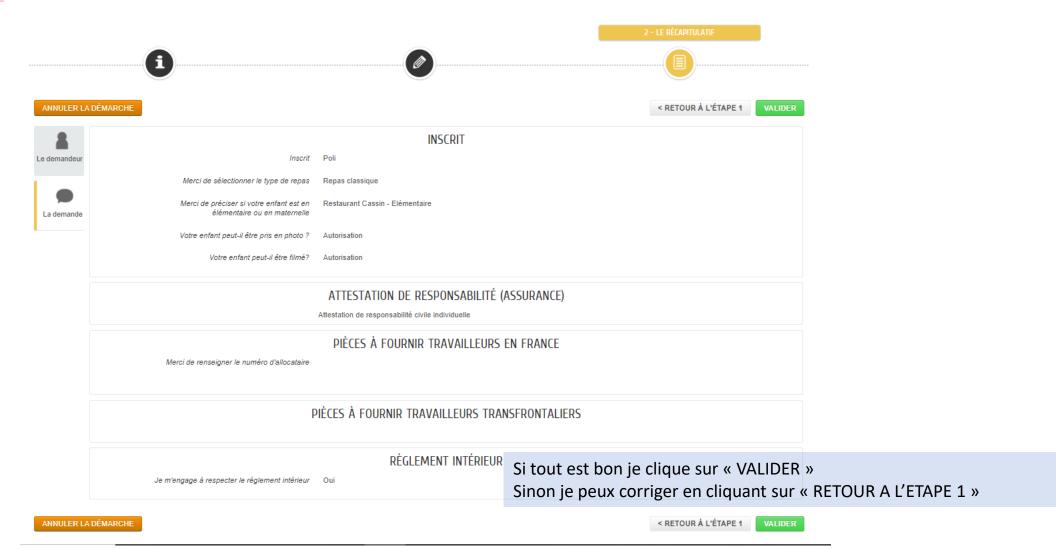




Je clique sur « ALLER A L'ETAPE 2 »









Je reçois un email de confirmation d'envoi de la demande

Ce message est envoyé par un automate, merci de ne pas y répondre. Votre réponse ne pourra être traitée.

Et je reçois un email de confirmation quand ma demande a été traitée



Pour toutes les inscriptions :

- A la restauration
- Au périscolaire du matin
- A l'aide aux devoirs (uniquement pour les élémentaires)

Elles se font en lignes et les pièces demandées sont les mêmes

Seul l'inscription au périscolaire du soir et du mercredi matin est différente. Pour cette inscription, il faut se rendre auprès de l'association périscolaires rattachée à l'école

Pièce obligatoire : Attestation de responsabilité civile individuelle

Pour information: Les pièces demandées en lien avec vos revenus (numéro d'allocataire, avis d'imposition...) sont uniquement utilisées pour calculer le tarif de facturation de l'activité. Sans ces informations, le plus haut tarif sera appliqué





En cas de difficulté, j'appelle ALLOMAIRIE qui pourra me mettre en contact avec le Pôle Education pour débloquer la situation

Allo Mairie au 0 800 891 891, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.